

Le 1 septembre 2015

DECRET

**Décret n° 2015-628 du 5 juin 2015 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'intérieur**

NOR: INTD1513065D

Version consolidée au 1 septembre 2015

Le Premier ministre,

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

Vu le décret n° 2014-597 du 6 juin 2014 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'intérieur,

Décète :

**Article 1**

Les commissions consultatives mentionnées en annexe au présent décret sont renouvelées pour une durée de cinq ans à compter du 8 juin 2015.

**Article 2**

Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

**Annexe**

NOM DE LA COMMISSION
Commission nationale d'examen des circuits de vitesse
Articles R. 331-35 à R. 331-44 du code du sport
Commission de révision du nom des communes
Arrêté du 15 août 1948 instituant auprès du ministère de l'intérieur une commission de révision du nom des communes

Observatoire national du secourisme

Décret n° 97-48 du 20 janvier 1997 portant diverses mesures relatives au secourisme

Commission technique consultative sur les demandes d'agrément des dispositifs de nouvelles technologies et de transports de fonds

Articles R. 613-47 et R. 613-57 du code de la sécurité intérieure

Commissions locales de sécurité

Articles R. 123-34 et suivants du code de la construction et de l'habitation

Commission des taxis et véhicules de petite remise

Décret n° 86-427 du 13 mars 1986 portant création de la commission des taxis et des véhicules de petite remise

Conseil national de la sécurité routière

Décret n° 2001-784 du 28 août 2001 portant création du Conseil national de la sécurité routière et modifiant le décret n° 75-360 du 15 mai 1975 relatif au comité interministériel de la sécurité routière.

Conseil supérieur de l'éducation routière

Articles D. 214-1 et suivants du code de la route

Fait le 5 juin 2015.

Manuel Valls

Par le Premier ministre :

Le ministre de l'intérieur,  
Bernard Cazeneuve

En poursuivant votre navigation sans modifier vos paramètres de cookies, vous acceptez l'utilisation des cookies.  
Pour gérer et modifier ces paramètres, cliquez ici



## DECRET

### Décret n° 2015-628 du 5 juin 2015 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'intérieur

NOR: INTD1513065D

Version consolidée au 01 septembre 2015

Le Premier ministre,

Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

Vu le décret n° 2014-597 du 6 juin 2014 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'intérieur,

Décrète :

#### Article 1

Les commissions consultatives mentionnées en annexe au présent décret sont renouvelées pour une durée de cinq ans à compter du 8 juin 2015.

#### Article 2

Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

#### • Annexe

NOM DE LA COMMISSION	TEXTE INSTITUTIF
Commission nationale d'examen des circuits de vitesse	Articles R. 331-35 à R. 331-44 du code du sport
Commission de révision du nom des communes	Arrêté du 15 août 1948 instituant auprès du ministère de l'intérieur une commission de révision du nom des communes
Observatoire national du secourisme	Décret n° 97-48 du 20 janvier 1997 portant diverses mesures relatives au secourisme
Commission technique consultative sur les demandes d'agrément des dispositifs de nouvelles technologies et de transports de fonds	Articles R. 613-47 et R. 613-57 du code de la sécurité intérieure
Commissions locales de sécurité	Articles R. 123-34 et suivants du code de la construction et de l'habitation
Commission des taxis et véhicules de petite remise	Décret n° 86-427 du 13 mars 1986 portant création de la commission des taxis et des véhicules de petite remise
Conseil national de la sécurité routière	Décret n° 2001-784 du 28 août 2001 portant création du Conseil national de la sécurité routière et modifiant le décret n° 75-360 du 15 mai 1975 relatif au comité interministériel de la sécurité routière.
Conseil supérieur de l'éducation routière	Articles D. 214-1 et suivants du code de la route

Fait le 5 juin 2015.

Manuel Valls

Par le Premier ministre :

Le ministre de l'intérieur,

Bernard Cazeneuve